

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 février 2022

(1^{ère} Ag du 25 janvier 2022 reportée faute de quorum)

<p>CONVOCACTION des adhérents</p>	<p>Une convocation a été adressée par voie électronique le 4 janvier 2022 à tous les adhérents de l'OCCE 78 (membres actifs représentant les coopératives et membres actifs individuels) dans les délais prévus par les statuts. Une invitation a été adressée aux partenaires. La convocation du Commissaire aux comptes a été remise en main propre.</p> <p>Un rappel précisant la date de l'AG reportée faute de quorum a été adressé par voie électronique à tous les membres suscités par voie électronique le 7 février 2022.</p> <p>L'ordre du jour était détaillé sur la convocation. Tous les documents préparatoires à l'AG ont été déposés sur le site www.occe78.net Tous les documents préparatoires ont été adressés par voie électronique aux délégués des coopératives scolaires dont les mandats ont été adressés au siège dans les délais indiqués.</p> <p>L'AG s'est déroulée en présentielle à la réserve Naturelle de St Quentin en Yvelines.</p>
<p>DOCUMENTS mis à disposition des membres de l'AG</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un exemplaire de l'avis de convocation des membres, • Copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes, • Les statuts de l'association, • La feuille de présence de l'assemblée, • Le Rapport Moral du Président. • Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'association (siège+ CRF consolidés) arrêtés au 31 août 2021 • Le rapport général du commissaire aux comptes, • Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code de commerce, • Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration. • Le budget prévisionnel 2021/2022 • Résolution 1 : « montant de la cotisation membres actifs à titre collectif et individuel » • Résolution 2 : « Renouvellement du CA » • Les candidatures au Conseil d'Administration (mandat de 3 ans)
<p>Procès-verbal</p>	<p>La feuille de présence a été établie par le Secrétaire de séance désigné. Feuille d'émargement. Le CR de l'Ag a été établi par le secrétaire de séance désigné (Mme Peretta)</p>

<p>Présents</p>	<p><u>Membres du Conseil d'administration :</u> Annick Charrier Secrétaire générale 1 voix Isabelle Crenn 1 voix Anne Marie Cruz 1 voix Pascal Delaporte 1 voix Yves Droniou Président OCCE 78 1 voix Corinne Giardi Trésorière adjointe 1 voix Valérie Hassan 1 voix Didier Point trésorier adjoint 1 voix Bernard Prioul Secrétaire général adjoint 1 voix</p> <p><u>Invités :</u> Eric Weill Président d'honneur OCCE 78 Michèle Letourneau CPC Trappes Emmanuelle Peretta CPC retraitée 1 voix</p> <p><u>Représentants des coopératives scolaires :</u> Laurent Deleuze 102 - EM Petits Pas- Chambourcy 7 voix Christophe Brolles 902 - EE J.Fleury – Versailles 12 voix Carole Balandreau 939 - EE Grande Ile – Voisins le Bx 5 voix Odile Saturnin 1048 - EM Mourguet – Trappes 5 voix Odile Saturnin 809 - EM H.Boucher – Trappes 4 voix</p>
<p>18 Etablissements représentés par mandat à un membre du CA</p>	<p>Adh 26- EM André bernard- Aubergenville 5 voix 38 - Primaire 8 moulins- Auffreville-Brasseuil 2 voix 143-EE Clos d'en haut- Conflans Ste-Honorine 20 voix 159- Elém G.Rousset- Conflans ste Honorine 14 voix 161- Elém les Craventuriers – Cravent 2 voix 275- EE Hermeray 5 voix 298-EE J.Prevert- Jouars Pontchartrain 16 voix 622- Mater Yves duteil- Morainvilliers 3 voix 663- EE G.Philippe- Plaisir 6 voix 670- EM H.Wallon- Plaisir 4 voix 679- EM Victor Hugo- Poissy 6 voix 681- EM La bruyère – Poissy 7 voix 789- Mater M.Pagnol- Sartrouville 6 voix 938- EE bois de la garenne- voisins le Bx 6 voix 940- EE le Lac- Voisins le Bx 4 voix 947- Mater Gandouget- Elancourt 3 voix 1025- EM la Gommerie- rambouillet 4 voix 1096- EE Royer- Longnes 5 voix</p>
<p>Total des voix pour les votes :</p>	<p>190 voix</p> <p>2,64 % des coopératives scolaires affiliées à l'OCCE 78 sont présentes ou représentées...</p>

Déroulement de la séance : ouverture des travaux à 9h15

Mr Yves Droniou préside l'assemblée générale
Mme Peretta, secrétaire de séance, présente les modalités d'organisation de l'AG (débat, prise de parole, votes...)

A l'unanimité, les membres présents adoptent la proposition de procéder aux votes à main levée.

L'Assemblée générale a pris connaissance et approuve le Compte Rendu de l'AG du 10 février 2021, à l'unanimité.

- Lecture du **rapport moral** du Président. (Voir sur site occe 78)
- **Compte-rendu d'Activités 2020/2021**, présenté par Mr Prioul
 - *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Compte rendu d'activité et entendu les commentaires, approuve les termes de ce rapport.*
(Adopté à l'unanimité : 190 voix)
- **Projet d'activité 2021/2022**, présenté par Mme Chargé
+ Perspectives 2022/2023, présenté par Mr Droniou
 - *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet d'activité et entendu les commentaires, approuve les termes de ce rapport.*
(Adopté à l'unanimité : 190 voix)

- **Rapport Financier 2020/2021 et bilan des coopératives**, présenté par Mr Point.
+ Présentation du Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos le 31 août 2021
 - *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels concernant l'exercice clos au 31 août 2021 du Commissaire aux comptes, après avoir entendu les commentaires du Trésorier-adjoint, approuve les termes de ce rapport.*
(Adopté à l'unanimité : 190 voix)

- *L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter les résultats de l'exercice clos le 31 août 2021 comme suit :*
- ✓ Résultat excédentaire du siège départemental, soit **9597,53 €** au fond associatif, dans son intégralité.
- ✓ Résultat déficitaire des coopératives sommées, soit **-322 508,21€** pour les 883 coopératives consolidées, dans le compte « report à nouveau » de chaque coopérative.
(Adopté à l'unanimité : 190 voix)

- **Budget prévisionnel 2021/2022**, présenté par Mr Point
+ Perspectives 2022/2023
 - *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de budget 2021/2022, approuve ce budget.*
(Adopté à l'unanimité : 190 voix)

Première RESOLUTION :

Proposition du conseil d'Administration :

- a) Montant de la cotisation membres actifs à titre collectif.
 - *Augmentation de la cotisation de 1,95 euros à 1,97€ (+ 0,02 €)*
- b) Maintien du montant de la cotisation membres actifs à titre individuel : 10 €
 - *L'Assemblée Générale, après avoir débattu, adopte cette résolution*
(*POUR : 169 voix, ABSTENTION : 15 voix, CONTRE : 6 voix*)

5 candidatures ont été reçues dans les délais statutaires (avant 25 janvier 2022).
Il s'agit du renouvellement de 2 membres sortants du CA et de 3 nouvelles candidatures.

- *L'assemblée Générale ayant procédé au vote, sont déclarés élus au Conseil d'Administration de l'OCCE 78, pour une durée de 3 ans :*
**Mmes Annick CHARRIER, Emmanuelle PERETTA, Sandrine PAPON, Martine CHARGÉ
Mr PRIOUL.**

(Adopté à l'unanimité : 190 voix)

En 2022/2023, le Conseil d'administration de l'OCCE 78 sera donc composé de 16 administrateurs, sur 24 postes possibles...

DEBAT, INFORMATION

Mr POINT, trésorier départemental expose à l'assemblée, l'état des travaux entrepris avec la BPVF pour proposer une carte bancaire aux mandataires.

- Sept/ déc 2021 : rencontres et négociations avec BPVF
- Janvier 2022 : mise en place d'un groupe de 30 coopératives pour essai.
- Février/mars : Bilan et ajustement du dispositif (simplifier la mise en œuvre, améliorer la communication et la formation, assurer un suivi...)
- Avant la fin de l'année scolaire : début de la généralisation, par série de 50 coopératives... (Volontaires, par secteur ?)

Une réflexion est également en cours pour faciliter le règlement des versements en ligne ...

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
QUI SUIV L'AG :
Election du bureau**

Le nouveau Conseil d'Administration de l'OCCE 78, réuni le mercredi 22 mars 2022, a procédé à l'élection du Bureau, pour un mandat d'une année.

- **Président : Yves DRONIOU**
- **Secrétaire : Annick CHARRIER**
- **Secrétaire adjoint : Bernard PRIOUL**
- **Trésorier : Didier POINT**
- **Trésorière adjointe : Corinne GIARDI**